ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE IPALLE

Chemin de l'eau vive 1 - 7503 Froyennes
Tél.: 069/84.59.88

www.ipalle.be
info@ipalle.be

JEUDI 18 DECEMBRE 2025

à 10h15 (accueil 9h45) au Domaine de la Blommerie sis Drève Gustave Fache 2 à 7700 Mouscron

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR



La séance de l'assemblée générale est ouverte, en qualité d'observateurs, à toutes les personnes domiciliées sur le territoire de la commune associée à l'intercommunale. En vue d'assurer la bonne organisation de l'assemblée générale, il est demandé aux personnes souhaitant assister à celle-ci d'en avertir - par courrier - Le Président de l'intercommunale pour le 04 décembre au plus tard. Sera joint à ce courrier un certificat de domicile démontrant que la personne est domiciliée sur le territoire de la commune associée. Les personnes non inscrites n'auront accès à l'assemblée générale que sur présentation du certificat de domicile ad hoc et dans la limite des places encore disponibles.